

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**COMITE SYNDICAL DU 17 FEVRIER 2021****2021-01-03****Objet : Ressources humaines et moyens des services – Création d'un emploi d'assistant comptable et administratif.**

L'an deux mille vingt et un, le dix-sept, le comité du Syndicat du Sud-Est du Morbihan, légalement convoqué par courrier électronique du 11 février 2021, s'est réuni à 18h00 au siège du SYSEM sous la présidence de M. Gérard THEPAUT, président élu.

Présents : MM. François ARS, Pascal BARRET (retard : arrivé 18h14), Christophe BROHAN, Mme Laëtitia DUMAS, MM. Régis FACCHINETTI, Michel GUERNEVE, Pascal GUIBLIN, Alain LAYEC, Bruno LE BORGNE, Denis LE RALLE, Mme Armelle MANCHEC, MM. Alban MOQUET, François MOUSSET, Jean-Pierre RIVOAL, Christian SEBILLE (retard : arrivé à 18h19), Gérard THEPAUT, Joël TRIBALLIER (représenté par Yann MEILLAREC – suppléant).

Absents : Thierry EVENO, Patrice LEPENHUIZIC, Loïc LE TRIONNAIRE.

Pouvoirs : Samuel FERET a donné pouvoir à Bruno LE BORGNE, Claude LE JALLÉ a donné pouvoir à Michel GUERNEVÉ, Roland TABART a donné pouvoir à Alain LAYEC.

Quorum : 14 délégués présents ; le quorum (13 délégués) est atteint.

Le président présente le rapport suivant :

Au sein de l'administration syndicale et depuis l'origine du syndicat, la mission de comptabilité est assurée par un seul agent. Une telle situation constitue de fait un point de fragilité notable notamment pour ce qui concerne la continuité de service pour cette mission cruciale.

En outre, la mise en œuvre du marché public global de performances, notamment la partie étude et travaux de ce marché – partie complexe au demeurant : 3 co-traitants, une douzaine de sous-traitants – génère un accroissement d'activité durable.

Ces deux situations cumulées conduisent à devoir envisager le renforcement des moyens en comptabilité.

Cette évolution est corroborée par le fait que, par le passé, le SYSEM a déjà dû faire appel à un emploi à temps complet en renfort pour pallier à un surcroît d'activité en 2018, de novembre 2018 à Mars 2019 (soit 5 mois).

En conséquence, il est proposé au Comité Syndical de créer un emploi d'assistant comptable et administratif permanent à temps complet, dans la filière administrative, cadre d'emploi C, catégorie d'emploi des adjoints administratifs (ouverts aux grades d'adjoint administratif de 2^{ème} classe, adjoint administratif de 1^{ère} classe, adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, adjoint administratif principal de 1^{ère} classe).

Le Comité Technique départemental ayant été saisi,

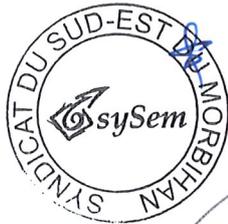
Vu l'avis FAVORABLE du Bureau syndical en date du 20 janvier 2021,

Après en avoir délibéré, le Comité syndical :

- DECIDE de créer un emploi d'assistant comptable et administratif permanent à temps complet, dans la filière administrative, catégorie d'emploi des adjoints administratifs, ouvert aux grades décrits ci-dessus.
- DIT que les crédits afférents seront inscrits au budget 2021 et aux budgets à venir.

Vote :

Votants :	20
Voix contre :	0
Abstentions :	0
Voix pour :	20



Fait le 17 février 2021
Pour extrait conforme

Le Président,
Gérard THÉPAUT

A large, stylized handwritten signature in black ink, written over the printed name of the president.